



- Rue de l'Ingénieur
- Rue Louise
- Rue Pascal
- Rue Chloé
- Rue Marie-Ève
- Ch. de la Montagne
- Ch. de la Presqu'île
- Ch. des Loisirs



Compost (bac brun)



Récupération (bac bleu)



Déchets (bac noir, gris ou vert)



Surplus de matières recyclables acceptés : boîtes de carton et sacs bleus ou transparents.



Résidus verts



Sapin de Noël



Encombrants

JANVIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.



EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier



LES EXCEPTIONS

- ✗ Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Renseignez-vous auprès de votre municipalité.

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC ?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA

MATIÈRES ORGANIQUES (Compost)



- ✓ Résidus alimentaires (céréales, fruits, légumes, viandes)
- ✓ Résidus verts (fleurs, feuilles, gazon sec, petites branches (diamètre moins 3 cm, longueur maximum 1 mètre))
- ✓ Papiers et cartons souillés (non cirés)
- ✓ Collecte des feuilles : uniquement les sacs de papier seront acceptés
- ✗ Aucun sac de plastique (compostable ou non) ne sera accepté
- ✗ Il est à noter qu'aucun type de litière n'est accepté.

ORDURES MÉNAGÈRES (Déchets)



Les ordures ménagères incluent toute autre matière qui **n'est pas** une matière recyclable, un encombrant, un résidu domestique dangereux, une matière compostable ou un résidu de construction et de démolition.

ENCOMBRANTS



Il est également possible de donner une deuxième vie aux encombrants. Si vous avez des électroménagers ou des meubles en bon état à donner, vous pouvez joindre :

La Ruche Saint-Damien
7221, chemin Beaulieu
Tél. : 450 835-9228
www.laruchesaintdamien.com

Meuble avec tissu, matelas, boyau, BBQ, laveuse, sècheuse, meuble en bois, objets en plastique en morceau de 1,5 m de longueur (Max 25 kg). Volume maximal autorisé : 3 vg³

Les matériaux de construction ne sont pas acceptés.

MATIÈRES ADMISES À L'ÉCOCENTRE (uniquement)

La municipalité de Saint-Damien ne possède aucun écocentre sur son territoire. Les citoyens sont invités à se rendre dans un écocentre privé ou même louer un conteneur afin de disposer de leurs matériaux.

Bain, béton, réfrigérateur, climatiseur, résidus de construction, huiles, solvants et peinture, résidus de démolition non contaminés ou non incendiés (ex. : bois de charpente, fenêtres incluant le cadre et la vitre, portes, mortier, morceaux de ciment, pierre, brique, isolant de tout genre, bardeaux d'asphalte, armoires, gypse), batteries, appareils électroniques, pneus (sans les jantes). Pour toute matière qui n'est pas indiquée, communiquez directement avec le responsable de l'écocentre.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Pour disposer de vos RDD, vieux pneus ou appareils électroniques, des journées de collecte sont à votre disposition selon l'horaire suivant :

- 1^{er} vendredi du mois, de mai à octobre 13 h à 16 h
- 1^{er} samedi des mois de juin et octobre de 9 h à 12 h
- Lieu de dépôt : Garage municipal, 6691, chemin Montauban

Nous joindre



**Matières
Résiduelles
Matawinie**

📍 **Matières résiduelles Matawinie**
1305-F, rang Sainte-Cécile
Sainte-Béatrix, Québec J0K 1Y0
Site Web : **www.gmrmatawinie.org**
Téléphone : **579 447-BACS (2227)**

Faire un signalement

Vous constatez un bris de bac ou un problème en lien avec le service de collecte, scannez le code QR

ou

visitez notre site Web **www.gmrmatawinie.org**

et faites votre signalement directement via notre formulaire en ligne pour assurer un suivi rapide.

